

4ème  
édition



**IMPACT**

by

**BEAUTÉ  
SÉLECTION**

**2024**

## RÈGLEMENT DU PRIX IMPACT

---

ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

---

JUSQU'AU 27/10/2024

REMISE DE PRIX

---

25/11/2024

Un événement organisé en collaboration par

**BEAUTÉ  
SÉLECTION**

&





Madame, Monsieur,

Le salon Beauté Sélection Lyon, l'événement de la coiffure et de la beauté, a le plaisir de vous annoncer l'ouverture du Prix Impact 2024 pour une 4ème édition.

Cet événement annuel, par Standing Events en partenariat avec L'Eclaireur, récompense et met en lumière les marques et prestataires qui ont mené les meilleures stratégies et développé les produits et services les plus innovants pour transformer leur impact et agir vers une économie positive.

Pour la 4ème édition du Prix Impact, le jury s'attachera à primer des initiatives de différentes envergures dans chaque catégorie afin de montrer la diversité des contributions des acteurs de la coiffure et de la beauté.

La remise des Prix se déroulera le dimanche 24 novembre à Lyon à l'occasion du salon Beauté Sélection Lyon.

Nous comptons sur votre participation pour faire de cette nouvelle édition un succès.

Christophe Gabreau  
Président Standing Events

# RÈGLES DE SÉLECTION

## LES OBJECTIFS DU GRAND PRIX

- Valoriser l'engagement et la prise de conscience des professionnels du secteur
- Récompenser les projets qui démontrent les meilleurs innovations
- Entraîner tout l'écosystème du secteur coiffure et beauté dans cette démarche d'excellence

## UN JURY DE PROFESSIONNELS

Le jury sera composé de :

- Direction générale, Direction marketing, d'entreprise fournisseur du secteur
- Expert digital
- Expert retail
- Agence de tendance
- Expert RSE

## LES CRITÈRES DE NOTATION

Le jury s'attache à évaluer :

- Capacité à mettre en place une politique RSE performante
- Capacité à transformer le business
- Caractère différenciant et innovant du produit ou du service au sein de leur propre catégorie
- Présentation de résultats probants pour l'entreprise, les clients et les parties prenantes

Le jury sélectionne trois nominés par catégorie.

## PROMOTION DU PALMARÈS

Le palmarès sera dévoilé le 24 novembre à l'occasion du salon Beauté Sélection Lyon. Les résultats seront relayés par L'Eclaireur, partenaire du Prix Impact.

# LES CATÉGORIES

**Quatre catégories concernent les marques de produits, matériels et services**

## 1 - COSMÉTIQUE

Est compris dans la catégorie produit : tous les produits de cosmétique du secteur coiffure et beauté qui se dirigent vers une beauté plus naturelle intégrant les impératifs du développement durable.

## 2 - MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT & ACCESSOIRES

Est compris dans cette catégorie : tous les produits, matériel, équipement et accessoires du secteur coiffure et beauté qui intègrent les impératifs du développement durable.

## 3 - SERVICES AUX ENTREPRISES

Est compris dans cette catégorie : toutes les solutions digitales de services pour le développement RSE des entreprises type logiciels etc.

## 4 - PACKAGING

Est compris dans la catégorie packaging : tous les emballages de produits du secteur coiffure et beauté qui intègrent les impératifs du développement durable.

**Une catégorie concerne les salons de coiffure et instituts de beauté**

## 5 - AMÉNAGEMENT ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN SALON OU INSTITUT

Est compris dans cette catégorie : toutes les actions en salon de coiffure ou institut de beauté respectueuses de l'environnement, notamment la réduction d'énergie (eau, électricité ...), la qualité de l'air, la production et gestion des déchets, l'achat responsable,...

# COMMENT PARTICIPER

## PROFIL DES PARTICIPANTS

Les participants au Prix Impact sont des marques proposant des produits qui intègrent les impératifs du développement durable ainsi que les salons de coiffure et instituts de beauté qui mettent en place des dispositifs dans leur structure qui respectent les impératifs du développement durable.

## PÉRIODE DE QUALIFICATION

Vous pouvez présenter tout produit créé, développé ou distribué dans les 12 derniers mois.

## DÉPÔT DES DOSSIERS

Le dépôt de dossier peut se faire jusqu'au 27 octobre 2024 sur notre formulaire en ligne. En aucun cas, une inscription ne pourra être annulée ou retirée après cette date.

## PRÉSENTATION DU DOSSIER

Le dossier de participation doit comprendre les éléments ci-dessous :

- Le formulaire en ligne complété
- Un dossier complet de présentation de l'innovation :
  - Rappel de la ou les catégorie(s) à laquelle vous souhaitez participer
  - Un résumé du projet
  - La problématique et les objectifs
  - Une description complète de l'innovation
  - Chiffres clés de performance du projet (si disponible)
  - Photos HD et/ou vidéos
  - Tout document annexe à la compréhension du projet

Tous les dossiers sont à déposer en ligne ou à envoyer par mail à [pduez@standing-events.com](mailto:pduez@standing-events.com)

# COMMENT PARTICIPER

## ÉTAPES D'INSCRIPTION

Pour déposer vos projets au Grand Prix, voici les étapes à suivre :

- Étape 1 : Remplir le dossier de candidature en ligne
- Étape 2 : Notre équipe vous confirme votre participation par e-mail
- Étape 3 : Votre dossier est présenté au jury du Prix Impact
- Étape 4 : Le jury sélectionne 3 nominés par catégorie
- Étape 5 : Vous avez l'opportunité de présenter votre projet sur scène
- Étape 6 : Remise de Prix au Beauté Sélection le 24 novembre

## PROMOTION DES RÉSULTATS

La remise des prix sera l'occasion de dévoiler les produits nominés et de mettre à l'honneur les récompenses décernées dans chacune des catégories.

Les nominés ainsi que le palmarès seront diffusés sur les supports de communication de L'Éclaireur (newsletter, magazine et réseaux sociaux) et de Beauté Sélection (newsletter, site internet et réseaux sociaux).

## CONTACT ET RENSEIGNEMENTS



**Pauline Duez**  
Standing Events

Email : [pduiez@standing-events.com](mailto:pduiez@standing-events.com)  
Tél : 07 75 72 58 75  
03 28 07 78 74

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à l'ensemble des candidats du Prix Impact :

Est considéré comme candidat, toute société ou groupe de sociétés déposant un ou plusieurs dossier(s) de candidature pour une ou plusieurs catégories du Prix Impact.

Le Prix Impact est organisé par Beauté Sélection, une marque de la société Standing Events situé au 47 avenue de Flandre, 59290 Wasquehal, en partenariat avec le magazine L'Éclaireur.

Dans le cadre de son dépôt de candidature(s), le candidat déclare avoir pris connaissance :

- des présentes Conditions Générales de participation
- ainsi que de l'ensemble des renseignements indiqués dans le dossier d'inscription entre autres, et qui seront nécessaires à sa participation au Prix Impact pour lequel il candidate.

Tout dépôt de candidature(s) à un Prix Impact implique l'adhésion totale et entière aux présentes Conditions générales de participation, sans réserve ni restriction.

## 1 / Assurance et responsabilité

1-1 En qualité d'organisateur du Prix Impact, Beauté Sélection fait son affaire de toutes les obligations d'assurances relatives au déroulement de ses événements.

1-2 La responsabilité de Beauté Sélection ne saurait être engagée en cas de perte, de vol, ou de destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat (magazines, flyers, mailing, photos, goodies, packaging, produit, etc.) du fait :

- d'un dysfonctionnement du service postal, d'un service de course, ou de transport (retard d'acheminement ou perte)
- De tout autre cas fortuit intervenant pendant tout le processus de sélection des candidatures

La perte, le vol, ou la destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat ne peuvent donner lieu à aucun dommages et intérêts.

## 2 / Conditions de participation

- Vous pourrez modifier votre candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite d'envoi des candidatures (date de clôture des inscriptions). En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture des inscriptions.
- Veuillez-vous assurer que les informations renseignées soient correctes, car elles pourront être utilisées pour la présentation du palmarès dans les supports de communication Beauté Sélection et de L'Éclaireur et lors de la remise des prix. Les contacts (demandés) nous servent à vous faire parvenir les badges d'entrée au salon Beauté Sélection pour la remise des prix.
- Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Beauté Sélection (newsletter, site internet, en direct de l'événement). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Beauté Sélection à cet effet.
- Vous pouvez participer à plusieurs catégories, si le projet correspond aux critères des catégories en question.

## 3 / Conditions d'annulation par Beauté Sélection

3-1 Force majeure : Est considéré comme cas de force majeure, tout événement remplissant les critères fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher Beauté Sélection soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans l'exécution de ses obligations. Nous nous réservons le droit, notamment en cas de force majeure, ou d'un cas fortuit, d'ajourner, de reporter ou d'annuler le Prix Impact, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit. Beauté Sélection s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas fortuit ou de la force majeure.

3-2 Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés pour un Prix Impact serait jugé insuffisant, Beauté Sélection se réserve le droit d'annuler le Prix en question.